

CONSEIL DE VILLE

Compte-rendu du Conseil de ville du 24 septembre 2019

Liste des collectifs reconnus par le Conseil de ville : voir à la fin de ce compte-rendu la liste à jour au 24 septembre 2019.

Jean-Jacques Pierre, adjoint Citoyenneté, associations, économie, et innovation sociale, présente le déroulé de ce conseil de ville qui se déroulera en 5 parties : l'accueil des nouveaux habitants, les projets du budget participatif, les collectifs d'habitants, les appels à projets et nouvelles idées, les informations de la Ville.

Nicolas Richard, Maire, présente la Ville aux nouveaux Eybinois : la vie associative, l'activité économique, l'intercommunalité Grenoble Alpes Métropole, la vie municipale, les instances de citoyenneté, le cadre de vie et la nature en ville, le développement durable, les équipements municipaux, l'éducation, le sport, la culture et les loisirs, les maisons des habitants, le CCAS, les animations et les manifestations.

Jean-Jacques Pierre présente le Conseil de ville qui est un espace démocratique permettant à des Eybinois ou à des collectifs de présenter des projets et de bénéficier de budgets participatifs.

Les élus ont considéré comme un challenge de travailler avec de « nouvelles formes de mobilisation » qui peuvent être éphémères ou concerner des projets plus longs.

De fait, le Conseil de ville est construit avec le service citoyenneté. Par conséquent, si les habitants ont un projet, ils peuvent venir auprès du Conseil de ville qui leur permettra de le présenter.

Depuis environ un an, un service en ligne accessible sur eybens.fr existe pour les démarches administratives, la participation citoyenne, la tranquillité publique, la vie associative, l'emploi. Il est possible de déposer sur ce site une information qui sera suivie à la trace avec un ticket par les techniciens de la Ville et les élus.

Il apparaît clairement que la collaboration citoyenne peut permettre une meilleure réactivité des services de la Ville, par exemple en cas de branches sur la route suite à une tempête. Un citoyen qui informerait la Ville via ce site permettra une réponse rapide des services.

Ce site, en voie d'amélioration, permet une meilleure réactivité des services de la Ville. Un service identique existe également pour tout ce qui concerne la voirie pour la Métropole. L'information est communiquée via le site de la Métropole (<https://www.lametro.fr>)

Partie II – Budget participatif

Rappel du dispositif et calendrier 2020/2021

Sophie Rouvre, membre du service citoyenneté rappelle que trois projets ont été proposés en 2018 pour une réalisation en 2019 dont un qui est à ce jour réalisé à savoir les bancs installés dans le secteur de l'Odysée, projet proposé par des dames âgées désireuses d'avoir leur parcours de promenade.

Seront présentés ce soir :

- Mousticator (édition 2018-2019 du budget participatif)
- Concert musique du monde (édition 2018-2019 du budget participatif)
- Projet équipement sportif parc des Ruires (édition en cours 2019-2020 du budget participatif)

MOUSTICATOR

Sophie Kempf salue le Conseil et rappelle que le quartier, place des Coulmes est, à l'origine, propice aux moustiques avec le beau parc des Maisons neuves qui leur sert d'habitat ; parc entouré de petits immeubles pourvus de belles terrasses sur plot permettant la stagnation des eaux, ce que Mme Sophie Kempf appelle « la couveuse » et des habitants qui représentent des « couverts » pour ces moustiques.

La quantité de moustiques a conduit à une exaspération des habitants qui en souffraient plus qu'ailleurs du fait de la présence de ces terrasses qui retiennent l'eau.

Plusieurs solutions ont été envisagées en interne avec les bailleurs sociaux ou en petits collectifs et suite à l'arrivée du budget participatif, l'hypothèse d'un financement de gros pièges à moustiques a été avancée afin de les placer dans le parc près des jeux pour les enfants ou devant la Maison des habitants. Suite à la participation au budget participatif et du fait de l'attention de la Ville et notamment de son service citoyenneté dont un service chargé de la lutte contre les moustiques, ce projet a reçu l'appui de la Ville et l'EID (*Entente interdépartementale de la démoustication*), association en charge de la lutte contre les moustiques et du moustique tigre en particulier vecteur de maladie, et a donné lieu à une expérimentation pilote importante en Isère et unique en France, voire en Europe.

Durant cette expérimentation, l'EID est passée durant l'été et jusqu'à ces derniers jours afin de placer sous les terrasses du silicone (produit très fin et non dangereux), quelques centimètres cubes à peine. Ce produit se répand sur la surface de l'eau et empêche aux larves de moustiques de venir respirer. Cette association a déposé également un piège à moustique qui ressemble à un seau semblable à un lieu de ponte pour les moustiques qui sont en quête de parois enfin de pondre leurs œufs.

À rappeler qu'il est question ici d'une expérimentation. Il reste par conséquent à prouver l'efficacité des dispositifs mis en place, mais jusqu'à présent, de manière générale, les habitants ont ressenti une diminution de la nuisance.

Jean-Jacques Pierre rappelle que cette expérimentation représente « quelque chose d'assez extraordinaire en termes de mobilisation citoyenne » avec un collectif qui s'est constitué et qui s'est grandement impliqué pour ce projet.

De plus, du côté de l'EID, Monsieur Campos était en quête d'un lieu lui permettant de mener cette expérimentation, mais il avait besoin de militants. La réunion des deux a permis la rencontre sous l'égide de la Mairie et la création de ce projet unique.

En outre, la mise en place de ce projet a nécessité d'aller auprès de chaque habitant, de demander l'accès aux domiciles même en cas d'absence en créant une dynamique de confiance. Afin que cette expérimentation ait une quelconque portée, il était indispensable de traiter au moins 90 % des terrasses et le taux de 95 % a été atteint. Cette dynamique a permis de créer des liens et d'envisager une fête suite à cette expérimentation.

Sophie Kempf précise qu'ils ont rencontré des obstacles, mais des « événements très agréables » également.

Selon **Jean-Jacques Pierre**, la question se pose aujourd'hui de savoir ce que cette expérimentation va donner dans les faits après le traitement qui pourrait ne pas avoir l'efficacité escomptée, mais la dynamique citoyenne pour ce projet a été remarquable.

Pour ce qui est des chiffres, **Sophie Kempf** rappelle que le collectif était constitué de neuf personnes qui ont permis par exemple de recueillir les clefs des habitants absents. 267 appartements ont été traités, 155 avaient des terrasses sur plots, soit 27 montées.

À relever également le travail sur les maisons en bois proches. Il apparaît clairement qu'en enlevant l'eau des terrasses, pour une meilleure efficacité, il faut également éviter de laisser l'eau stagner dans des coupelles de fleurs plus faciles d'accès pour les moustiques que les terrasses.

Jean-Jacques Pierre déclare que suite à cette intervention, des habitants ont demandé pourquoi leurs quartiers n'avaient pas été traités. Il revient de rappeler qu'il s'agit ici d'une expérimentation faisant suite à une volonté citoyenne dont les résultats donneront peut-être lieu à des techniques qui permettront de faire attention quant aux nouvelles constructions et les habitants pourront avoir recours à des traitements préventifs.

Il rappelle que cette expérimentation n'a pu se faire que grâce à la mobilisation citoyenne et il remercie Madame Sophie Kempf.

Une participante demande si cette expérimentation sera reconduite l'année prochaine ou bien si elle prend fin.

Pour **Sophie Kempf**, puisqu'il s'agit d'une expérimentation, il reviendra à l'EID de le décider. Cette dernière a tout de même relevé qu'il s'agit d'un problème lié aux terrasses et de fait, dans le cas où les solutions mises en place seraient intéressantes, le groupe d'habitants demandera probablement aux bailleurs sociaux de s'en occuper.

Amandine Naud, étudiante en communication salue le Conseil et explique qu'elle présente le projet qu'elle a mené avec son amie d'enfance Amel M'Henni, laquelle n'a pu être là ce soir.

(Présentation d'un diaporama relatif au projet)

Amandine Naud rappelle que leur projet est axé sur la musique et il aura lieu le samedi 23 novembre 2019 à la salle des fêtes d'Eybens, en bas de la piscine. Il fait partie du Festival des solidarités et interviendra juste après le Banquet des cultures.

Concernant la genèse de ce projet, Amel, qui participe au Banquet des cultures était désireuse d'apporter une touche finale en vue de créer des liens entre les personnes et faire la fête.

Trois groupes de musique dont Mosaïque et les Griots blancs se produiront lors de ce concert, de styles différents avec de la musique européenne et africaine.

Amandine Naud espère que de nombreuses personnes seront présentes à ce concert qui est un projet qui leur tient beaucoup à cœur.

PROJET ÉQUIPEMENT SPORTIF PARC DES RUIRES

Maxime Couderc salue le Conseil et demande aux participants de lever la main afin de savoir combien d'entre eux connaissent l'équipement sportif présenté sur la slide et qui se trouve au parc des Ruires.

Il rappelle que le projet présenté ce soir concerne cette infrastructure sportive qui permet de faire des rencontres et du sport. Il est utilisé non seulement par des adultes, mais également par des enfants accompagnés de leur famille.

Cette structure, qui existe depuis de nombreuses années est destinée à l'origine aux adolescents dès 12 ans, mais elle n'est plus adaptée au public qui l'utilise aujourd'hui.

Aujourd'hui, du fait de l'existence des budgets participatifs à la Mairie, le souhait est d'adapter cet équipement afin de l'agrandir et qu'il soit utilisé par un plus grand nombre de pratiquant et qu'il permette d'amener plus de personnes à la pratique du sport.

Le projet consisterait soit à remplacer la structure, soit à l'adapter avec de nouveaux agrès. Il restera par la suite à affiner les budgets et la faisabilité technique.

Maxime Couderc indique que de nombreux fabricants de structures ont été consultés et qu'un tri sera à faire.

Un participant souligne que cette structure destinée aux adolescents avait été mise en place à l'époque suite à la demande de parents qui constataient que rien n'existait dans le parc des Ruires pour la tranche 12/13 ans. Il s'agissait alors d'apporter un complément aux deux autres zones destinées à la petite enfance.

Il déclare soutenir ce projet et reconnaît que cette structure aujourd'hui utilisée par les plus grands n'est pas adaptée et précise que cette structure a été mise en place il y a environ 12 ou 13 ans.

Une participante demande si le projet ne prévoit qu'une utilisation de la structure en période estivale.

Francie Mégevand précise que cet équipement est utilisé tout le temps et elle trouve l'idée très bonne.

Elle rappelle qu'il est très usité, notamment aux heures de pointe avec des personnes qui l'utilisent sans aucun ordre et par des publics très variés.

Elle trouve opportun d'installer d'autres agrès et pas que des barres.

Maxime Couderc précise qu'il existe d'autres exercices et pas que des barres permettant ainsi de réunir beaucoup de monde. Concernant la question du temps, il est possible d'utiliser des gants quand il fait froid, mais c'est une activité plus adaptée au beau temps.

Jean Baringou trouve l'idée excellente. Il estime que ce projet, en plus de la possibilité d'effectuer des marches salvatrices dans le parc des Ruires, pourra amener des malades en phase de rééducation à participer aux activités avec une vision plus large sur les activités possibles.

Il félicite Maxime Couderc qui le remercie pour son témoignage et son soutien.

Jean-Jacques Pierre demande comment cela se passe avec les services de la Ville et ce qu'il en est de l'avancement.

Un membre du collectif déclare que s'est tenu, lundi dernier, une réunion avec Pierre Bejjaji (Adjoint Aménagement, intercommunalité, politique sportive, conseiller métropolitain) et Michaël Paséro, Responsables du service des sports sur l'aspect technique. Ils sont venus constater sur place l'état de la structure et ont noté les besoins actuels et posé des questions, notamment de savoir comment cette structure sera animée afin de la faire vivre.

Les réponses à ces questions arriveront au cours de l'instruction afin d'aboutir à un projet répondant aux attentes des habitants.

Un participant demande s'il ne serait pas possible de trouver 200 mètres carrés dans le parc des Ruires au lieu de remplacer la structure.

Un membre du collectif répond qu'il est envisagé soit de remplacer la structure, soit de la développer. Aujourd'hui, se pose un problème de faisabilité technique relative au sol. Les réponses à ces questions seront apportées par les services techniques.

Un participant demande s'il est question ici de la même structure que celle qui existe au niveau de l'échangeur des Sablons à Grenoble.

Un membre du collectif indique qu'il s'agit d'une structure semblable dont plusieurs exemplaires existent au niveau de la Métropole.

Jean-Jacques Pierre indique que la Mairie continuera de suivre ce projet et attend un retour quant à l'avancement des travaux.

Sophie Rouvre rappelle que les trois projets précédents ont été présentés dans le cadre des budgets participatifs à savoir que les habitants ont voté pour ces projets raisons pour laquelle ils sont accompagnés par la Mairie. Elle indique, concernant les budgets participatifs, qu'en 2018, trois projets avaient été présentés afin de recueillir un vote qui était un vote de soutien. Cette année, il a été décidé de ne pas procéder à un vote, mais à une instruction. Lors du prochain Conseil de ville seront proposés le calendrier, l'état d'avancement, les aspects juridiques et budgétaires afin de valider les projets et permettre la réalisation en 2020.

Jean-Jacques Pierre précise que le budget participatif peut permettre à une personne porteuse d'une idée de savoir si d'autres personnes sont intéressées et souhaitent la rejoindre. Une fois l'idée validée, elle est instruite par les techniciens de la Mairie pour sa réalisation.

Partie III – Point sur les collectifs d'habitants/concertations élus-habitants

PIÉTONS CYCLES

Gérard Mennetrier déclare qu'il anime le Collectif des cyclistes piétons qui existe depuis 4 ans et dont le but est de recenser les besoins présents sur la Commune pour ce qui est des itinéraires cyclables et piétons afin d'améliorer la fluidité, la continuité et la sécurité de ces itinéraires.

La décision de se constituer en collectif fait suite à l'arrivée de la nouvelle municipalité qui est apparue comme porteuse d'une sensibilité permettant de progresser sur ces points.

Ce Collectif se réunit une fois par mois afin de travailler sur les points délicats présents sur la Commune, les propositions d'amélioration. Ce travail a été présenté à Monsieur Henry Reverdy, responsable de la voirie et qui interagit avec la Métropole.

Le Collectif a parfois des réunions avec les services techniques et Monsieur Henry Reverdy ou la Métropole suivant les projets.

Gérard Mennetrier annonce qu'il lui a été demandé, ce soir, de présenter un bilan des quatre années d'existence de ce Collectif qui a mené de nombreuses actions à savoir :

- les arceaux de stationnement. La Métropole avait proposé l'installation de 100 arceaux à Eybens. Pour ce faire, le Collectif a fait le tour de la Commune afin de repérer les endroits nécessitant l'installation de ces arceaux. Ils ont finalement été placés de manière précise sur le plan de la Commune au regard de leur utilité avec l'aide des services techniques de la Mairie ;

- la Métropole apaisée : décision avait été prise, il y a 3 ou 4 ans, de passer les 49 communes de la Métropole en zone 30 afin d'apaiser la circulation. Cependant, certaines artères devaient rester à 50 km/h et un travail a été mené afin de les identifier ;

- il existe à Eybens un radar pédagogique communal pouvant être déplacé chaque mois dans une rue différente. Le Collectif a proposé une douzaine d'emplacements pour contrôle et il recueille les mesures des radars qui permettent de constater des excès de vitesse et des comportements inadéquats des automobilistes qui ont conduit le collectif à proposer des solutions pour différentes rues ;

- un travail a été mené sur certaines rues dont la rue Charles Piot, la rue Lamartine, l'avenue de Poisat, l'avenue Victor Hugo, la rue de la République afin de sécuriser les cyclistes et les piétons notamment du fait d'un non-respect des limitations de vitesse sur ces axes. Des propositions d'aménagements ont été faites avec des marquages, des

signalisations, des emplacements de stationnement de voitures. Toutes les propositions n'ont pas été mises en place cependant ;

- Cœur de ville, cœur de métro à Poisat avec une transformation complète de la place George Brassens et de ses environs. Ce projet a démarré en 2016 afin de fluidifier la circulation des vélos. L'expérimentation menée, début 2019, permet de voir que la situation s'est améliorée pour les piétons et les vélos. Actuellement, la Commune de Poisat réalise des travaux pour finaliser ce projet suite à la phase d'expérimentation ;

- la liaison cyclable entre Eybens et Tavernolles est une piste cyclable et piétonne qui emprunte l'ancienne route Napoléon par le quartier des tuileries et relie Eybens et Tavernolles. Ce travail a été mené avec le Collectif de la commune de Brié. De fait, deux itinéraires étaient possibles à savoir l'ancienne route Napoléon et un itinéraire derrière la piscine. Une réunion s'est tenue il y a environ 2 ans avec la Commune et la Métropole et son vice-président responsable de la voirie. Le choix s'est porté sur l'ancienne route Napoléon et aujourd'hui, la route existe et permet aux cyclistes de ne plus emprunter la dangereuse combe de Tavernolles. Cependant, certains cyclistes l'empruntent toujours du fait d'un manque de signalisation au niveau du rond-point du terminus C4 ;

- Suite à la demande d'Henry Reverdy, adjoint Transition écologique, patrimoine bâti, et espaces verts, un travail d'inventaire a été mené afin de voir à quel feu rouge il serait opportun de placer des « cédez le passage cycliste » et ce projet a été réalisé ;

- Au quartier du Muret, trois rues sont concernées (la rue Renoir, la rue Cézanne, une partie du chemin de Bel air) pour une transformation en zone de rencontre qui est une zone où la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons peuvent circuler au milieu de la rue. Il existe par conséquent une priorité des piétons sur les cyclistes et une priorité des cyclistes sur les voitures ;

- un travail continu sur les éclairages publics. Le Collectif organise des visites deux fois par an, de nuit dans les rues d'Eybens afin de réaliser l'inventaire des zones mal éclairées, les éclairages en panne et il en fait un compte-rendu aux services techniques de la Mairie. Ce travail continu concerne également la végétation qui repousse avec le temps et la visibilité peut être moindre pour un cycliste ou un piéton de ce fait. Un travail est mené avec les services techniques afin de tailler ou supprimer certains arbustes ;

- le plan piéton Métro : la Métropole veut établir un plan piéton cohérent et structurant. Par conséquent, le Collectif a été amené à analyser les besoins des itinéraires piétons à Eybens afin de se rendre au travail, dans les commerces, les transports en commun. Il a émis quelques recommandations à la Mairie et à la Métropole ;

- une opération de sensibilisation des cyclistes qui, la nuit, n'auraient pas d'éclairage et sans gilet jaune. Cette opération se déroule à plusieurs points de la Métropole et a eu lieu à Eybens un soir de novembre 2017 avec peu de monde, 54 vélos, dont 17 sans éclairage. Les cyclistes avaient été sensibilisés au fait qu'ils n'étaient pas visibles et donc dangereux non seulement pour eux, mais aussi pour les autres. Ils avaient reçu des gilets jaunes, de petits éclairages et des bons de réduction dans les magasins afin qu'ils puissent s'acheter des éclairages.

Le Collectif n'a mené qu'une action dans ce sens à Eybens, mais l'association l'ADTC (Association des transports en commun et se déplacer autrement) mène des actions tous les ans à Eybens.

Les statistiques permettent de constater un progrès pour ce qui est de l'éclairage des cyclistes et il est envisagé, cet automne, de refaire cette opération à Eybens, avenue Jean Perrot ;

- un travail sur le plan de circulation suite au projet immobilier au-dessus de la piscine afin de résoudre les problèmes de circulation qui sont dangereux au niveau de la rue Mistral, du fait de la forte montée qui manque de visibilité et de place permettant le croisement. Le Collectif a émis des propositions pour des circulations à sens unique. La Mairie avait tenu une réunion publique avec des propositions du Collectif et des habitants qui ont permis d'aboutir à un choix qui sera mis en place dans les prochains mois par la Mairie ;

- une volonté de sensibiliser sur la circulation des cyclistes au niveau de l'avenue Raymond Chanas (rue entre HP et le Summum) où les gens circulent vite en voiture. Cette rue est importante également pour les cyclistes et il s'avère nécessaire de réaliser un aménagement pour eux afin d'éviter tout accident à ce niveau. Des propositions de voies cyclables ont été faites afin de sécuriser les parcours vélos ;

- projet fondateur du Collectif, la sécurisation de la continuité de l'axe Eybens/Grenoble afin de permettre à un plus grand nombre d'Eybinois d'aller au travail à vélo.

Le Collectif et la Métropole tiennent beaucoup à ce projet. De fait, la Métropole l'a mis en axe n°4 dans les cinq projets de voies chronovélo, mais malheureusement, ce projet est reporté à 2020. Ce report réduit le Collectif à des comptages manuels sur le pont de la Rocade afin d'étudier la fréquentation en cyclistes et en piétons. Ces comptages, depuis 4 ans, sont biannuels et ont lieu entre 7,30 heures et 9 heures le matin, toujours le même jour où il fait beau pour une meilleure cohérence.

Il apparaît que la fréquence augmente tous les ans et en comparant les passages sur les deux passerelles, le pont de la Rocade a un trafic deux fois plus important pour ce qui est des cyclistes que la passerelle Bel air et la passerelle des Ruires a deux fois plus de passages de vélos que le pont de la Rocade.

Gérard Mennetrier remercie le Conseil de son attention.

Hocine Mahnane trouve très dangereux que des cyclistes circulent sur les trottoirs notamment du rond-point du général de Gaulle jusqu'à la boulangerie où ils ne prêtent nullement attention aux personnes qui sortent de la boulangerie.

De plus, au niveau de la bifurcation permettant d'aller à HP, devant l'entrée de l'école, certains cyclistes ne descendent pas de leurs vélos. Il trouve cette attitude inadmissible.

Il souhaite plus de pédagogie et que l'espace soit partagé entre tous les usagers de la route, mais les piétons étant les plus en danger devraient être plus respectés.

Il félicite le Collectif pour le travail accompli.

Jean Baringou reconnaît que le Collectif a fait un gros travail et qu'avec le Maire, il avait fait une promenade de nuit il y a quelques années afin de vérifier l'éclairage.

Avec son chien il emprunte souvent l'autopont qui enjambe l'avenue Jean Jaurès pour arriver à Summum et à côté, se trouve une piste cyclable empruntée par plusieurs piétons et il s'est fait disputer plusieurs fois par les cyclistes. Il indique qu'il était prévu que cette piste devienne mixte, mais que rien n'est encore fait dans ce sens. De plus, n'utilisant pas la sonnette, il ne voit pas les cyclistes qui arrivent. Il demande s'il est recommandé d'utiliser la sonnette.

Gérard Mennetrier reconnaît que non seulement à Grenoble, mais dans de nombreuses villes françaises qui se développent en pistes cyclables, il existe un conflit entre piétons et cyclistes qui circulent sur les trottoirs puisqu'ils n'y sont pas toujours autorisés et les piétons qui se retrouvent également sur des pistes cyclables. Le Collectif travaille afin d'avoir des voies clairement identifiées.

Concernant la passerelle des Ruires qui a deux voies, une est destinée aux piétons et une aux cyclistes, mais la signalisation s'est effacée et ne permet pas de le savoir.

Un participant propose la mise en place d'une voie verte et d'en faire un espace partagé.

Pierre Perroux demande si le Collectif fait un pointage au niveau de la route Napoléon.

Gérard Mennetrier répond que cette route est empruntée par des vélos à assistance électrique et des personnes qui prennent le bus avec leurs vélos. La montée vers Brié reste difficile, mais certains y arrivent.

Henry Reverdy indique qu'un fléchage sera réalisé dès que le comptage sera réalisé.

Concernant l'école du Val, un travail sera mené lors de sa reconstruction avec l'inclusion de la circulation des vélos séparée des piétons.

Pour ce qui est de l'autopont, le marquage a été réalisé à Charles de Gaulle, mais pas encore sur l'autopont lui-même.

Le Collectif a des échanges en continu avec la Mairie et la Métropole qui permettent d'évoluer et non de rester en conflit comme par le passé. Il mène un travail constructif et a des tâches qu'il ne peut mener avec les services de la Mairie, mais que les habitants peuvent réaliser plus facilement. Il remercie les habitants du collectif.

Un participant demande si des comptages ont été réalisés sur le pont entre Poisat et Saint-Martin-d'Hères.

Gérard Mennetrier répond qu'aucun pointage n'a été fait sur la commune de Poisat ni sur le pont suivant qui traverse la rocade. La Métropole en a certainement fait, mais le Collectif n'a pas ces résultats.

Il rappelle que les comptages du Collectif sont faits à la main et que lors de leurs comptages, sur le pont Bel air, circulent principalement des parents qui amènent leurs enfants à l'école et ce n'est pas un passage pour les vélos.

Un participant demande si, au niveau de la Métropole, une instance s'occupe d'harmoniser le travail réalisé par tous les collectifs ou associations présentes dans les communes qui gèrent les cycles.

Henry Reverdy considère que l'un des avantages de l'arrivée de la Métropole est de pouvoir travailler avec toutes les communes et la Métropole en est le moteur. Les liaisons ne sont pas faites partout, mais la Métropole ambitionne de faire des lignes afin de passer d'une ville à l'autre.

Un participant indique qu'il est prévu dans la réglementation que c'est le vélo doit être allumé et non le cycliste.

Partie IV – Appel à projets : nouvelles idées ou nouveaux collectifs d'habitants

COLLECTIF PATRIMOINE ET MEMOIRE

Pierre Perroux informe qu'un groupe d'habitants avait écrit un livre en 2000, qui est aujourd'hui épuisé et intitulé « Les 2000 ans d'histoire d'Eybens ».

Depuis la sortie de ce livre, certaines personnes ont travaillé à l'instar d'une personne qui a fait une thèse avec cinq ou six pages sur le château et sur Christine de Savoie. Il avait organisé une conférence avec cette dame qui avait réuni une centaine de personnes à la salle des fêtes, signe d'un intérêt pour le sujet.

Ensuite, avec une petite équipe, ils ont créé l'Office municipal de la mémoire avec quelques petites réalisations pour finir à deux et l'initiative a pris fin faute de participants. Cependant, ils avaient réussi à interviewer des personnes âgées d'Eybens qui ont été enregistrées. Ce travail a été mené avec la collaboration de Monsieur Yves Poitout.

Il aurait aimé que soit rédigé un compte-rendu de ce travail qui avait permis de recueillir des propos très intéressants sur la guerre, la protection des juifs, etc., venant contredire des faits tels que relatés à ce jour

La question se pose de savoir s'il faut continuer cette initiative et s'il ne serait pas opportun de créer un site web qui serait hébergé par la Commune, mais géré par le Collectif avec la possibilité de répondre aux questions des habitants et en cas de sujet important, de faire une manifestation lors des Journées du patrimoine.

Une réunion aura lieu le jeudi 3 octobre à la Maison des associations à 18 heures afin de voir si des personnes seraient intéressées pour reprendre « le flambeau ».

Partie V – Informations Ville

Nicole Élisée, adjointe Développement culturel et jeunesse annonce que la gratuité de la médiathèque est la grosse actualité de cette rentrée et elle a été votée au Conseil municipal de juillet.

Nicole Élisée considère qu'une médiathèque est un outil de démocratisation culturelle puisqu'elle permet la rencontre de tous les publics.

La décision de cette gratuité découle également du fait que de grosses communes voisines d'Eybens avaient déjà pris cette décision et il devenait urgent pour la Ville de se joindre à ce mouvement d'autant que cette décision prise par ces communes a coïncidé avec l'arrivée de la numothèque au niveau de la Métropole.

Francie Mégevand, conseillère municipale, vice-présidente déléguée à la culture et à l'éducation à Grenoble Alpes Métropole rappelle que la Métropole a pris tardivement la compétence culture, mais ce n'est pas une compétence complète, mais partielle. Elle concerne l'évènement culturel d'une part et d'autre part le réseau de lecture publique.

Il s'agit, pour la Métropole, d'apporter une plus-value à l'existant avec l'apport de la médiathèque numérique. De fait, la Métropole de Grenoble est l'une des premières villes françaises à avoir développé une médiathèque numérique avec l'aide de l'État. Ainsi, l'outil développé par la médiathèque de Grenoble sera ensuite déployé sur toute la Métropole.

De plus, en lien avec le Département qui a la compétence « lecture publique » sur les communes de moins de 10 000 habitants, décision a été prise ensemble de mettre en place ce dispositif afin d'offrir à tous les métropolitains un accès à la numothèque 24/24 heures, 7/7 jours avec plus de 200 000 documents. Cette offre devait être très attendue avec, en huit jours, 14 000 connexions et 400 inscrits de plus.

Concernant les déplacements, la Métropole a intégré tous les modes de déplacements et ils sont gérés en synergie.

Dès l'automne, il y aura une enquête déplacement qui est une enquête extrêmement importante qui a lieu tous les 10 ans et interroge 15 000 personnes.

Francie Mégevand encourage toutes les personnes qui seront contactées à répondre à cette enquête qui sera longue puisqu'y seront détaillés tous les modes de déplacement d'une journée donnée, mais elle permettra d'organiser les déplacements multimodaux avec, dans le futur, la mise en place d'un pass-mobilité qui servira à tout (covoiturage, parking vélo, parking voiture, transport en commun, etc.).

(Applaudissements)

Marie-Cécile Bailloud, responsable de la médiathèque d'Eybens, rappelle que l'accès à la numothèque est ouvert à toute personne inscrite dans une bibliothèque de la Métropole.

Depuis le 14 septembre, il est possible de créer un compte à chaque usager qui devra s'inscrire auprès de la médiathèque. Ce compte permet d'avoir accès à six types de ressources :

- musique ;
- cinéma ;

- livre numérique ;
- presse ;
- autoformation ;
- patrimoine : base accessible sans passer par la numothèque et qui permet de consulter tous les documents numérisés par la bibliothèque patrimoniale de Grenoble.

Les e-books sont les livres numériques. Il est possible de télécharger 5 livres numériques pour quatre semaines.

Ciné-VOD : ce sont des films de fiction et des films documentaires avec une offre de films jeunesse. Il est permis d'avoir 5 heures de film par semaine.

On retrouve également une plate-forme de musique particulière, parce qu'elle ne contient pas la musique entendue à la radio, mais des musiciens qui souhaitent être rémunérés autrement de leur art.

Des plates-formes qui permettent, pour le kiosque, de feuilleter en ligne des quotidiens (assez peu), des hebdomadaires, des mensuels en français et en langues étrangères.

Euro-presse est une plate-forme d'origine universitaire qui permet d'avoir accès à la presse avec une recherche par titre et par sujet. On y retrouve de nombreux quotidiens absents du kiosque comme L'Equipe qui est, au regard des statistiques grenobloises, la première lecture dès 7 heures du matin sur Euro-presse.

Concernant le Dauphiné libéré, il n'existe pas encore d'accord, mais il est possible d'avoir les trois derniers numéros sur Euro-presse.

On retrouve également deux plates-formes d'autoformation dont une, « Toutapprendre.com » qui propose de nombreux cours en ligne sous forme de vidéos en langue, de même que le Code de la route. À ce sujet, rappeler qu'Eybens avait pris les devants avec une offre numérique existante avec, depuis 2015, des livres numériques et de l'autoformation avec un grand succès pour le Code de la route, idem pour la bibliothèque de Grenoble.

Il est également possible sur ce site de trouver des remises à niveau du CP à la terminale de même que pour les adultes ainsi que des cours de communication, de bureautique, etc.

Marie-Cécile Bailloud invite les habitants à faire un retour de leurs « explorations ».

Il existe également le site Mycow qui est une plate-forme d'autoformation en langue anglaise.

Elle engage les habitants à consulter la rubrique « aide » et rappelle qu'il est possible, grâce à des pastilles (verte, orange, rouge) de savoir l'état des services de la plate-forme.

Lorsque le compte est créé, la connexion se fait avec un identifiant et un mot de passe pour la durée de l'abonnement.

Jean-Jacques Pierre rappelle que l'abonnement est gratuit sur la commune.

Marie-Cécile Bailloud souligne que, pour l'instant, l'offre jeunesse est restreinte. Cependant, un nouveau marché est en cours et à la demande des bibliothécaires de la Métropole, est attendue une offre jeunesse plus importante de même qu'en livres audio. Actuellement, il en existe à Eybens sous forme de CD de livres lus et le souhait est d'en proposer à la numothèque dès janvier 2020.

Jean-Jacques Pierre rappelle qu'il était prévu de faire un point sur la collecte des déchets alimentaires, mais ce sujet n'étant pas complètement calé avec la Métropole, il est renvoyé au prochain Conseil de ville du mercredi 27 novembre à l'école Bel air.

RENDEZ-VOUS CITOYENS

- Collecte des déchets aux Ruires : le 1^{er} octobre. Les habitants sont invités et les services de la Ville seront présents afin d'équiper les personnes présentes ;
- Semaine bleue : du 7 au 11 octobre ;
- Semaine des solidarités "Osons les solidarités" : du 18 au 23 novembre avec un concert des musiques du monde la salle des fêtes. L'entrée est libre ;
- Un mois pour la planète à la médiathèque du 8 octobre au 16 novembre ;
- Atelier broyage organisé avec la Métro : samedi 5 octobre à 14 heures au jardin des courges derrière l'ancienne école maternelle du Val ;
- Chantier participatif, création d'un verger à l'espace nature : samedi 16 (ou 23 novembre selon météo) ;

- un atelier des Conseils syndicaux sous l'égide de la CLCV le 9 décembre à 18 heures 30 aux Coulmes. Une rencontre avait été initiée en 2018 et les Conseils syndicaux ont demandé de reproduire cette action. Tout habitant connaissant des Conseils syndicaux intéressés peut contacter la Mairie ;
- un atelier compostage le 12 octobre 2019.

Sylvie Monceau, conseillère déléguée - Actions et initiatives pour les jeunes, emploi – insertion, indique qu'il existe une filière compostage en partenariat avec la Métropole qui organise des ateliers sur le compostage et qui sollicite des habitants. Elle a été sollicitée et a accepté. Cet atelier aura lieu samedi 12 octobre à 10 h dans son jardin. Il existe d'autres ateliers de ce genre sur la commune. Les informations sont présentes sur le site de la Ville.

Un intervenant déclare être venu à ce Conseil de ville afin d'avoir des informations sur les déchets alimentaires et le compostage, parce qu'il se demande si toute personne est obligée d'avoir un compost dans son jardin, ou s'il est possible d'utiliser le composteur collectif, ou de disposer de petits seaux permettant de jeter ses déchets alimentaires dans un endroit prévu à cet effet.

Jean-Jacques Pierre répond qu'un zonage est fait et concernant les maisons individuelles, il leur sera proposé d'avoir un compostage individuel et dans d'autres zones, une poubelle sera destinée aux déchets alimentaires.

Des ateliers seront mis en place à propos et la Métropole les a décalés du fait des informations qui devaient être communiquées ce soir.

Nicolas Richard, Maire d'Eybens déclare qu'il y aura un temps spécifique plus long avec la Métropole au cours duquel sera présenté le déploiement des composteurs, en particulier la collecte du tri des déchets alimentaires.

Il rappelle qu'un zonage a été réalisé par la Métropole dans la partie habitat collectif avec mise à dispositif de seaux pour la collecte des déchets alimentaires et dans la partie habitat individuel, les gens sont invités à avoir des composteurs dans leurs jardins, mais à ce jour, rien n'est obligatoire.

Ce sujet fera l'objet d'une présentation et d'un atelier plus important sur un temps plus long afin de présenter ce sujet et recueillir les questions des habitants. Ce processus se fera par étapes avec pour objectif de réduire de 30 % la poubelle grise à horizon 2025 environ.

Jean-Jacques Pierre rappelle que le prochain Conseil de ville aura lieu le mercredi 27 novembre à l'école maternelle Bel air.

Collectifs reconnus par le Conseil de ville – au 24/09/2019

Un collectif peut être éphémère ou pérenne, thématique ou territorialisé...
Seuls quelques membres par collectif sont indiqués dans le tableau suivant

Collectifs mixtes (habitants et ville)		
NOM DU COLLECTIF	NOM DES RÉFÉRENTS HABITANTS	INTERLOCUTEUR VILLE
Collectif mixte chiens		Citoyenneté
Collectif mixte avenue d'Echirolles		Citoyenneté
Collectif mixte lutte contre les déchets		Citoyenneté/MDH/Transition éco
Collectifs d'habitants		
Collectifs «voiries, déplacements, territoires, habitat...»		
NOM DU COLLECTIF	NOM DES REFERENTS HABITANTS	
Piétons cycles	Gérard Mennetrier, Rémy Jost	
Projet du Val	Caroline Gilouin	
Comité de quartier Nord	Bernard Jalabert	
Antennes Relais	Emmanuel Schneider	
Projet les Javaux		

Projet réhabilitation des fusillés	Jacques Penin
Collectifs «festivités, lien social»	
NOM DU COLLECTIF	NOM DES REFERENTS HABITANTS
Z'Eybinoiseries	H Cipra, P Pellegrini, ..
Summer party	Point Information Jeunesse
Les 3Z	H Cipra, P Pellegrini, C. Gervasoni
Collectifs «végétalisation»	
NOM DU COLLECTIF	NOM DES REFERENTS HABITANTS
IC Jardin des courges du Val	B. Jalabert, C. Pierre
IC Maisons Neuves	B. Jalabert
IC Jardin place René Char	Jacques Penin
IC place Dumézil	Jean-Luc Parel, Brigitte Douard, Rodney Coleman
IC square Valmy	Jean-Claude Fernandez
IC Jardin/espace fleuri du rucher des Arcelles	
Collectifs «Projets du budget participatif»	
NOM DU COLLECTIF	NOM DES REFERENTS HABITANTS
Création d'agrès dans le parc des Ruires	Maxime Couderc, Vincent Ballot, Solène Mey
Lutte contre les moustiques. Opération « Mousticator »	Anne-Marie Doerflinger, Jocelyne Bérenger, Maxime Hérault...